

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02099

Numéro SIREN : 477 575 583

Nom ou dénomination : A T P R T

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2021 sous le numéro de dépôt 5958

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

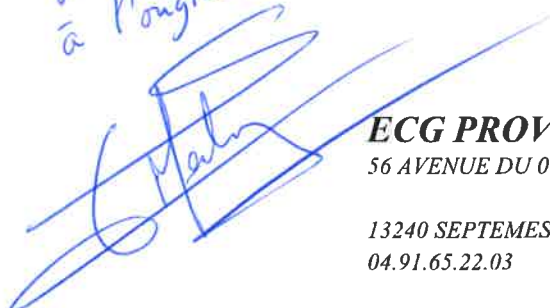
- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à SEPTEMES LES VALLONS
Le 30/06/2020

D'AMORE MAXENCE
COLLABORATEUR COMPTABLE

SIMONE Hervé
EXPERT COMPTABLE

*"Certifié conforme
à l'original"*



ECG PROVENCE
56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS
04.91.65.22.03

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Analyse de votre entreprise*
- Bilan, Indicateurs financiers*
- Bilan actif-passif*
- Compte de résultat*
- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051*
- Compte de résultat Liasses 2052 2053*
- Annexe*
- Détail des comptes bilan actif passif*
- Détail Compte de résultat*
- Annexe à la liasse fiscale*

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065*
- Liasse 2067*
- Liasses 2054 à 2059-F*
- Soldes intermédiaires de gestion*
- Du résultat à la trésorerie*
- Ratios*
- Etat des Immobilisations*

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03

ATTESTATION D'EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la direction, nous avons effectué un examen limité des comptes annuels de

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD
13015 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes ont été préparés sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen conformément aux dispositions de la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission d'examen limité des comptes.

Cette norme requiert la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir de la direction les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous conduisent à considérer que les comptes ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	321 878 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 029 294 Euros
- Résultat net comptable,	74 423 Euros

Fait à SEPTEMES LES VALLONS
Le 30/06/2020

D'AMORE MAXENCE
COLLABORATEUR COMPTABLE

SIMONE Hervé
EXPERT COMPTABLE

Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Immobilisations	37 134		42 718	
Stocks et en cours				
Créances	196 655		166 425	
Disponibilités	55 068		89 087	
Comptes de régularisation	33 021		36 481	
TOTAL DE L'ACTIF	321 878		334 712	
Capitaux propres (Dont résultat)	210 988 74 423		186 565 92 139	
Provisions risques et charges				
Dettes financières	18 857		28 368	
Dettes d'exploitation	92 033		119 779	
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	321 878		334 712	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	1 029 294		987 905	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises				
Marge brute de production % CA Production exercice	808 519 78.55		744 444 75.36	
Marge brute globale % CA	808 519 78.55		744 444 75.36	
Valeur ajoutée % CA	429 248 41.70		383 694 38.84	
Excédent brut d'exploitation % CA	88 927 8.64		109 577 11.09	
Résultat courant % CA	89 926 8.74		103 956 10.52	
Résultat net % CA	74 423 7.23		92 139 9.33	

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)				
Crédit moyen client (en nombre de jours)	51.02		41.88	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	24.77		37.39	
Solvabilité à court terme	2.27		1.72	
Autonomie financière	1.90		1.26	

BILAN AU 31/12/2019

ACTIF				PASSIF			
	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart %		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart %
Immob.incorporelles nettes				Capital	7 000	7 000	
Immob.corporelles nettes	31 581	37 165	15.03-	Résultat de l'exercice	74 423	92 139	19.23-
Immob.financières	5 553	5 553		Prélèvements, distributions			
				Autres fonds propres	129 565	87 426	48.20
ACTIF IMMOBILISE	37 134	42 718	13.07-	FONDS PROPRES	210 988	186 565	13.09
				Provisions réglementées			
				Prov.risques et charges			
				Subventions			
Stock matières, marchandises				Emprunts à plus d'un an			
Produits finis				DETTES LONG TERME			
Travaux en cours							
STOCKS ET EN COURS				CAPITAUX STABLES	210 988	186 565	13.09
Avances fournisseurs				Emprunts à court terme			
Créances clients	161 766	130 830	23.65	Avances clients			
Autres créances	34 888	35 595	1.98-	Dettes fournisseurs	47 744	72 946	34.55-
Comptes de régularisation	33 021	36 481	9.49-	Dettes fiscales et sociales	37 426	40 312	7.16-
VALEURS REALISABLES	229 676	202 907	13.19	Autres dettes	16 880	34 890	51.62-
Disponibilités	55 068	89 087	38.19-	Comptes de régularisation			
ACTIF CIRCULANT	284 743	291 994	2.48-	Concours bancaires	8 839		
TOTAL GENERAL	321 878	334 712	3.83-	DETTES COURT TERME	110 890	148 147	25.15-
				TOTAL GENERAL	321 878	334 712	3.83-

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	51.02	41.88	9.13
Délai de paiement fournisseurs	24.77	37.39	12.62-
Fonds de roulement en jours	60.81	52.42	8.39
Utilisation du fonds de roulement	63.90	52.42	11.48
Trésorerie en jours	16.17	32.46	16.30-
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	38 510	30 935	7 575	10 761	3 186 29.61
	Autres immobilisations corporelles	63 026	39 019	24 006	26 405	2 398 9.08
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	5 553		5 553	5 553	
Total II		107 088	69 954	37 134	42 718	5 584 13.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	161 766		161 766	130 830	30 936 23.65
	Autres créances	34 888		34 888	35 595	706 1.98
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	52 531		52 531	44 430	8 100 18.23
	Disponibilités	2 537		2 537	44 657	42 120 94.32
	Charges constatées d'avance (3)	33 021		33 021	36 481	3 461 9.49
	Total III	284 743		284 743	291 994	7 250 2.48
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	391 832	69 954	321 878	334 712	12 835 3.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

5 553

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	128 790	86 651	42 139	48.63
	Report à nouveau	75	75		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	74 423	92 139	17 716	19.23
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	210 988	186 565	24 423	13.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	8 839		8 839	
	Emprunts et dettes financières diverses	18	18		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 744	72 946	25 202	34.55
	Dettes fiscales et sociales	47 426	68 662	21 235	30.93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 862	6 522	341	5.22
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	110 890	148 147	37 257	25.15
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	321 878	334 712	12 835	3.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

110 890

148 147

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 029 294		1 029 294	987 905		41 389	4.19
Chiffre d'affaires NET	1 029 294		1 029 294	987 905		41 389	4.19
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 622	2 444		822	33.64
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 388	2 956		8 432	285.21
Autres produits			1	3		2	66.97
Total des Produits d'exploitation (I)			1 042 305	993 309		48 996	4.93
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			171 052	180 583		9 531	5.28
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			428 993	423 628		5 366	1.27
Impôts, taxes et versements assimilés			3 630	8 578		4 948	57.68
Salaires et traitements			211 099	159 539		51 560	32.32
Charges sociales			127 215	108 445		18 769	17.31
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 646	9 011		2 635	29.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	0		4	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			953 639	889 783		63 856	7.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			88 666	103 526		14 860	14.35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		1 260		430	830	192.86
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 260		430	830	192.86
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		1 260		430	830	192.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		89 926		103 956	14 030	13.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 700		18 000	15 300	85.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		2 700		18 000	15 300	85.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		565		361	204	56.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				5 968	5 968	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		565		6 329	5 764	91.07
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 135		11 671	9 536	81.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		17 638		23 488	5 850	24.91
Total des produits (I+III+V+VII)		1 046 265		1 011 739	34 526	3.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		971 842		919 600	52 242	5.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		74 423		92 139	17 716	19.23

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

83 402 72 508

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission d'examen - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 22 01 9		N-1 13 11 22 01 8			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (I)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
AC IIP IMMOBILISEE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	38 510	AS	30 935	7 575		10 761	
	Autres immobilisations corporelles	AT	63 026	AU	39 019	24 006		26 405	
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	5 553	BI		5 553		5 553	
TOTAL (II)		BJ	107 088	BK	69 954	37 134		42 718	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	161 766	BY		161 766		130 830	
	Autres créances (3)	BZ	34 888	CA		34 888		35 595	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	52 531	CE		52 531		44 430	
	Disponibilités	CF	2 537	CG		2 537		44 657	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	33 021	CI		33 021		36 481	
TOTAL (III)		CJ	284 743	CK		284 743		291 994	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	391 832	IA	69 954	321 878		334 712	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	5 553	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...000.....)	DA	7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	700	700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	128 790	86 651
	Report à nouveau	DH	75	75
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	74 423	92 139
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	210 988	186 565
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 839	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18	18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 744	72 946
	Dettes fiscales et sociales	DY	47 426	68 662
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 862	6 522
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	110 890	148 147
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	321 878	334 712
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	110 890	148 147
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 839	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF					
		FG	1 029 294	FH		FI	1 029 294		987 905		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 029 294	FK		FL	1 029 294		987 905		
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	1 622		2 444		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 388		2 956		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 042 305		993 309	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	171 052		180 583	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	428 993		423 628	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 630		8 578	
	Salaires et traitements*						FY	211 099		159 539	
	Charges sociales (10)						FZ	127 215		108 445	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	11 646		9 011	
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	4		0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	953 639		889 783	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	88 666		103 526	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 260		430	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	1 260		430	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR				
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 260		430		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	89 926		103 956		

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 700	18 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 700	18 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HIE	565	361	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		5 968	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	565	6 329	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 135	11 671	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	17 638	23 488	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 046 265	1 011 739	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	971 842	919 600	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	74 423	92 139	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ	83 402	72 508	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	11 388	2 956	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A5			
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			dont cotisations Madelin	A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
AMENDE										565			
REPRISE PARTNER												2 700	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		33 021
Total		33 021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Transferts de charges**

(PCG Art. 831-2/13)

Participation des salariés

Le 30/06/2020
MERCHICA REGIS PRESIDENT



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000 700	7 000 700	7 000 700	7 000 700	7 000 700
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 058 252	860 170	903 778	987 905	1 029 294
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	90 356	17 127	25 884	124 638	103 707
Impôts sur les bénéfices	16 537	3 059	3 956	23 488	17 638
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	67 778	9 516	17 203	92 139	74 423
Résultat distribué					50 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	105.46	20.10	31.33	144.50	122.96
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	96.83	13.59	24.58	131.63	106.32
Dividende distribué à chaque action					71.43
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	5	6	5	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	219 973	157 383	180 065	159 539	211 099
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	139 664	106 737	125 098	115 729	127 215

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	7 575	10 761	3 186	29.61
21500000 INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	38 510	37 530	980	2.61
28150000 AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	30 935	26 769	4 166	15.56
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 006	26 405	2 398	9.08
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	32 594	30 944	1 650	5.33
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	21 552	18 786	2 766	14.72
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	8 879	8 213	666	8.11
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	14 952	10 071	4 881	48.47
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	15 560	13 255	2 305	17.39
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	8 507	8 213	294	3.58
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 553	5 553		
27500000 CAUTION SVR	1 500	1 500		
27502000 CHANTEPERDRIX CAUTION	1 500	1 500		
27503000 BNP LEASE CAUTION RENAULT MASC	2 478	2 478		
27506000 CAUTION SMTPC	75	75		
Total II	37 134	42 718	5 584	13.07
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	161 766	130 830	30 936	23.65
41000000 CLIENTS	161 766	130 830	30 936	23.65
AUTRES CREANCES	34 888	35 595	706	1.98
40100000 FOURNISSEURS	2 158	36	2 122	NS
42100012 Rémun. MERCHICA REGIS		1 000	1 000	100.00
42100029 Rémun. PERANDUS CHANTAL		500	500	100.00
42100036 Rémun. VILORIA GERARD	100	100		
42100038 Rémun. ALPASLAN BILGEHAN		1	1	100.00
42102400 AMRI AMAR		1 000	1 000	100.00
42111000 REMUNERATIONS MERCHICA GILLES		2 000	2 000	100.00
42124000 MEHREZ		910	910	100.00
42127000 CHERAIFI ABDELAZIZ		230	230	100.00
42129000 RICARD MARC	22		22	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 854		5 854	
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.	686	3 568	2 882	80.76
44566000 TVA DEDUCT./AUT.BIENS ET SERV.	12 038	13 257	1 219	9.19
44566300 TVA DED AUTOLIQUIDATION	5 690	8 160	2 470	30.27
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 926	1 926		
44571960 TVA COLLECTEE A 20%	3 248	599	2 649	442.47
46700000 AUTRES DEBITEURS OU CREDITEURS	150	150		
46730000 RETENUE DE GARANTIE EIFFAGE	718	718		
46731000 RG CONGREGATION DES SOEURS	1 441	1 441		
46790000 RG NERCAM	858		858	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	52 531	44 430	8 100	18.23
50600002 CAT MAUVE 7149260	52 531	39 430	13 100	33.22
50600003 ENT PRO 3 ANS IN FINE		5 000	5 000	100.00
DISPONIBILITES	2 537	44 657	42 120	94.32
51200000 BANQUES		38 291	38 291	100.00
51220000 BPPC	1 824	5 653	3 829	67.73
53000000 CAISSE	714	714		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	33 021	36 481	3 461	9.49
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 611	758	1 853	244.43
48600001 CCA LIXXBAIL		1 166	1 166	100.00
48600003 CCA IVECO	10 504	16 506	6 002	36.36
48600004 CCA KUBOTA	1 294	3 019	1 725	57.14
48600005 LBP	1 390	2 085	695	33.33
48600006 LOA LIXXBAIL	7 074	9 095	2 021	22.22
48600007 PSA	2 869	3 853	984	25.53
48600008 LOA MAN LBP	7 280		7 280	
Total III	284 743	291 994	7 250	2.48
TOTAL GENERAL	321 878	334 712	12 835	3.83

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAL	7 000		7 000			
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	7 000		7 000			
RESERVE LEGALE	700		700			
10610000 RESERVE LEGALE	700		700			
AUTRES RESERVES	128 790		86 651		42 139	48.63
10680000 AUTRES RESERVES	128 790		86 651		42 139	48.63
REPORT A NOUVEAU	75		75			
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	75		75			
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	74 423		92 139		17 716	19.23
Total I	210 988		186 565		24 423	13.09
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	8 839				8 839	
51200000 BANQUES	8 839				8 839	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	18		18			
45501000 C/C MERCHICA REGIS	18		18			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	47 744		72 946		25 202	34.55
40100000 FOURNISSEURS	47 744		72 946		25 202	34.55
DETTES FISCALES ET SOCIALES	47 426		68 662		21 235	30.93
42111000 REMUNERATIONS MERCHICA GILLES	72				72	
42130000 SEVALLE KEVIN	23				23	
43100000 SECURITE SOCIALE	6 983		5 855		1 128	19.27
43731000 PRO BTP	6 467		4 271		2 196	51.42
43732000 CNETP CAISSE CONGES PAYES	3 987		3 168		819	25.86
43734000 ADREA	1 799		1 814		15	0.82
43780000 ASMTBTP	266				266	
44200000 ETAT IMPOTS&TAXES REC./TIERS	569				569	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES			2 690		2 690	100.00
44521000 TVA DUE AUTOLIQUIDATION	5 690		8 160		2 470	30.27
44550000 TAXE / CA A DECAISSER	2 152		7 211		5 059	70.16
44577100 TVA COLLECTEE 10%	9 418		7 143		2 275	31.84
45700000 DIVIDENDES A PAYER MERCICA REG	10 000		28 350		18 350	64.73
AUTRES DETTES	6 862		6 522		341	5.22
41000000 CLIENTS	401		401			
46720000 RETENU DE GARANTIE SECTP	2 915		2 915			
46740000 RG CAMPENON BERNARD	1 341		1 341			
46750000 RG MERIDIONALE DE CONSTR RENOV	942		942			
46770000 MERCHICA REGIS	1 264		923		341	36.90
Total IV	110 890		148 147		37 257	25.15
TOTAL GENERAL	321 878		334 712		12 835	3.83

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 029 294		987 905		41 389	4.19
70400000 TRAVAUX AUTO LIQUIDATION	211 722		113 346		98 377	86.79
70419600 TRAVAUX A 20%	282 817		434 438		151 621	34.90
70470000 TRAVAUX A 10%	534 755		440 121		94 633	21.50
Chiffre d'affaires NET	1 029 294		987 905		41 389	4.19
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 622		2 444		822	33.64
74000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION	1 622		2 444		822	33.64
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	11 388		2 956		8 432	285.21
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	11 388		2 956		8 432	285.21
AUTRES PRODUITS	1		3		2	66.97
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION CRTE	1		3		2	66.97
Total des Produits d'exploitation	1 042 305		993 309		48 996	4.93
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	171 052		180 583		9 531	5.28
60100000 ACHATS STOCKES MAT.PREMIERES	152 440		158 966		6 526	4.11
60210000 ACHATS MAT ET FOURN CONSOMMABLE	18 612		21 617		3 005	13.90
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	428 993		423 628		5 366	1.27
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	11 860		8 819		3 041	34.49
60410000 VALSUD	4 903		2 046		2 857	139.66
60551000 SOUS TRAITANCE GENERALE	32 960		52 014		19 054	36.63
60630000 FOURNITURES ENTRET PETIT EQUIP	12 053		11 311		743	6.57
60631000 VETEMENTS TRAVAIL	2 044		3 067		1 022	33.34
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 045		656		389	59.40
60660000 CARBURANTS	32 743		26 029		6 714	25.79
61251000 CREDIT BAIL MINIPELLE KUBOTA			4 267		4 267	100.00
61251200 MINI PELLE KUBOTA	6 767		6 767			
61251300 LIXXBAIL RENAULT TRUCKS	12 823		12 944		120	0.93
61251400 LIXXBAIL IVECO PORTEUR	23 064		23 064			
61251600 LBP LOA	7 204		6 661		542	8.14
61251700 LEASING PSA	5 397		82		5 315	NS
61251800 MINIPELLE KUBOTA	8 847		4 423		4 423	100.00
61251900 LEASING BERLINGO	2 054				2 054	
61252100 LBP MAN PORTEUR	4 677				4 677	
61255000 LIXX BAIL			4 414		4 414	100.00
61255300 LIXBAIL CITROEN VASP	3 409				3 409	
61257000 LEASING RENAULT TRUCKS VFS	6 545		6 545			
61259000 LEASING SHARP PHOTOCOPIES	2 614		3 339		725	21.71
61260000 LOA TOYOTA	2 913		5 930		3 017	50.88
61261000 LOA NATIXIS TOYOTA	6 968		7 602		633	8.33
61265000 LOA LPB CAMERA	2 027				2 027	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	36 600		34 300		2 300	6.71
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	11 072		7 232		3 840	53.09
61351000 LOCATION AUTRES SMABTP	1 451		4 234		2 783	65.72
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	3 570		3 848		277	7.21
61530000 REPARATION MATERIEL TRANSPORT	18 735		15 112		3 623	23.98
61550000 ENTRETIEN REPAR/MOBILIER	2 576		1 654		922	55.72
61601000 ADI PRET	180		180			
61602000 ASSURANCE PREDICA	163		110		52	47.68
61611000 ASSURANCE PHOTOCOPIEUR	102		32		70	220.18

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61613000 ASSURANCE CAMION TOYOTA	447	893	447	50.00
61615000 SPB	180	180		
61616000 AVIVA ASSU	18 956	15 518	3 438	22.16
61618000 ASSU MINI PELLE	333	333		
61619000 ASSU CAMION RENAULT TRUCKS	107	107		
61621000 ASSURANCE CAMION IVECO	208	208		
61623000 ASSU PSA	1 412	96	1 316	NS
61630000 ASSUR/LOCATION MATERIELS	110		110	
61632000 ASSURANCE LIXXBAIL	151	105	47	44.65
61650000 ASSURANCE SMABTP	11 351	2 463	8 888	360.89
61660000 ASSUR BNP CT BAIL		223	223	100.00
61662000 ASSURANCE CREDIT BAIL NATIXIS	241	263	22	8.33
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	306	286	20	7.14
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTR.	64 960	93 814	28 854	30.76
62260000 HONORAIRES	7 761	7 880	119	1.51
62340000 CADEAUX CLIENTELE	2 775	2 869	94	3.28
62380000 DIVERS POUBOIRS DONS COURANTS	1 810	1 400	410	29.29
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 990	1 758	232	13.17
62520000 IND.REPAS NON SOUMIS	11 282	7 335	3 947	53.81
62570000 RECEPTIONS	29 545	21 582	7 963	36.89
62610000 FRAIS POSTAUX TIMBRES	480	508	28	5.57
62620000 FRAIS TELECOM	2 950	3 063	113	3.67
62640000 ABONNEMENT TOTAL	693	424	269	63.34
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 126	1 016	111	10.89
62800000 DIVERS	2 451	1 995	456	22.85
62810000 DECHARGE		2 627	2 627	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 630	8 578	4 948	57.68
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	1 210	1 365	155	11.36
63511100 CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTR	1 224	1 110	114	10.27
63511200 CONTRIBUTION VALEUR AJOUTEE EN	258	261	3	1.15
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE STE		4 815	4 815	100.00
63515000 CARTE GRISE	527		527	
63530000 TAXE A L ESSIEU	400	400		
63540000 DROITS ENREGISTREMENT TIMBRE	11	627	615	98.21
SALAIRES ET TRAITEMENTS	211 099	159 539	51 560	32.32
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	211 099	159 539	51 560	32.32
CHARGES SOCIALES	127 215	108 445	18 769	17.31
64510000 COTISATIONS URSSAF	47 894	45 675	2 218	4.86
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	2 590	1 016	1 574	154.97
64530000 COTISATIONS CAISSE RETRAITE	23 675	23 789	115	0.48
64532000 CNETP CAISSE CONGES	43 231	35 201	8 029	22.81
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	1 184	1 107	77	6.96
64760000 PLAN EPARGNE ENTREPRISE	8 641	8 110	531	6.54
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		830	830	100.00
64900000 CICE		7 284	7 284	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	11 646	9 011	2 635	29.24
68112000 DOT.AMORT.IMMO CORPRELLES	11 646	9 011	2 635	29.24

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES CHARGES	4	0	4	NS
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION CRTE	4	0	4	NS
Total des Charges d'exploitation	953 639	889 783	63 856	7.18
Résultat d'exploitation	88 666	103 526	14 860	14.35
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 260	430	830	192.86
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	1 260	430	830	192.86
Total des Produits financiers	1 260	430	830	192.86
Résultat financier	1 260	430	830	192.86
Résultat courant avant impôts	89 926	103 956	14 030	13.50
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 700	18 000	15 300	85.00
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF	2 700	18 000	15 300	85.00
Total des Produits exceptionnels	2 700	18 000	15 300	85.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	565	361	204	56.51
67120000 AMENDES ET PENALITES	565	361	204	56.51
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		5 968	5 968	100.00
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES		5 968	5 968	100.00
Total des Charges exceptionnelles	565	6 329	5 764	91.07
Résultat exceptionnel	2 135	11 671	9 536	81.71
IMPOTS SUR LES BENEFICES	17 638	23 488	5 850	24.91
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	17 638	23 488	5 850	24.91
Total des produits	1 046 265	1 011 739	34 526	3.41
Total des charges	971 842	919 600	52 242	5.68
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	74 423	92 139	17 716	19.23

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			2 610.50
30/06/2019 AC CREDIT PAR	3 077.50		
31/12/2019 OD 1ER LOYER BERLINGO		467.00	
48600003 CCA IVECO			10 503.76
01/01/2019 AN S.A.N.	16 505.80		
31/12/2019 OD 1 ERLOYER IVECO		6 002.04	
48600004 CCA KUBOTA			1 293.75
01/01/2019 AN S.A.N.	3 018.75		
31/12/2019 OD 1ER LOYER KUBOTA		1 725.00	
48600005 LBP			1 390.00
01/01/2019 AN S.A.N.	2 085.00		
31/12/2019 OD 1ER LOYER LBP		695.00	
48600006 LOA LIXXBAIL			7 073.50
01/01/2019 AN S.A.N.	9 094.50		
31/12/2019 OD 1 ERLOYER		2 021.00	
48600007 PSA			2 869.32
01/01/2019 AN S.A.N.	3 853.09		
31/12/2019 OD 1 ER LOYER PSA		983.77	
48600008 LOA MAN LBP			7 280.00
10/09/2019 AC MAN PREMIER LOYER LBP	7 800.00		
31/12/2019 OD 1ER LOYER MAN LBP		520.00	
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES ET PENALITES			565.00
31/01/2019 OD AMENDE SAISIE SALARIE		90.00	
11/03/2019 TR 5032 AMENDE	35.00		
05/11/2019 TR 5894 AMENDE	35.00		
10/12/2019 TR CHEQUE NO 3755214 AMENDE	135.00		
27/12/2019 TR 7726101 AMENDE	450.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF			2 700.00
27/06/2019 VE REPRISE PARTNER REGUL		2 700.00	

Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

DOSSIER FISCAL

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A.T.P.R.T.		21 BD ARTHUR MICHAUD	
SIRET	4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6	13015 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	---

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	42 573	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Assistants urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application d'une majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CG PROVENCE 6 AVENUE DU 08 MAI 1945 3240 SEPTEMES LES VALLONS Tél: 04.91.65.22.03	"Certifié conforme à l'original" Tél:
GA/OMGA	Identité du déclarant:
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Date: 03/05/2020 Lieu: MARSEILLE
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: MERCHICARIS

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	50 000	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes exposées				d			
Montant des distributions				e			
dont : celles visées en (a),				f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	50 000		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		50 000	

I								REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8		
1 MERCHICA REGIS PRESIDENT 489 FN DE MARTIGUES			567	2019	42 902		12 456				
A TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU											
me FINO SANDRA ASSOCIEE 489 RN DE MARTIGUES			133								
A TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU											

J		DIVERS	
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			

K				CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
SDS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Procurements d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société A.T.P.R.T.

du 01/01/2019

Adresse 21 BD ARTHUR MICHAUD 13015 MARSEILLE

au 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
MERCHICA REGIS DIRECTEUR	489 RN DE MARTIGUES LIEU DIT LE TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU
MERCHICA GILLES CHEF D'EQUIPE	CAMPAGNE REGINE 13610 LE PUY STE REPARADE
RICARD MARC CHAUFFEUR POIDS LOURDS	7 BD CLEMENT 13013 MARSEILLE
MEHREZ NAJEH MACON	39 RUE DES DOMINICAINES 13001 MARSEILLE
AMRI AMMAR CHAUFFEUR	360 BD NATIONAL 13003 MARSEILLE
PERANDUS CHANTAL SECRETAIRE	25 RUE CAUSSEMILLE LE VALMY BAT B 13003
SELLAM SACHA AIDE POSEUR	70 CHEMIN DES PRUD HOMMES SAMSARA 13010 MARSEILLE
SEVALLE KEVIN CHAUFFEUR D'ENGIN	11 RUE BORDE 13008 MARSEILLE
CHERAIFIA ABDELAZIZ MACON	21 RUE DE OLIVIERS 13005 MARSEILLE
SANCHEZ HUGUES APPRENTI	12 BOULEVARD JEAN BAPTISTE IVALDI - 1 ET 13004 MARSEILLE

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
52 997				52 997	12 456			65 453
31 319				31 319				31 319
24 160				24 160				24 160
24 040				24 040				24 040
23 073				23 073				23 073
15 164				15 164				15 164
13 528				13 528				13 528
10 481				10 481				10 481
6 047				6 047				6 047
2 771				2 771				2 771
203 579				203 579	12 456			216 035

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	2 775
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	29 545
Total	32 320

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :

Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑫
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ⑬	248 355
- de l'exercice précédent ⑭	159 539
- de l'exercice 2019 ⑮	77 993
- de l'exercice précédent ⑯	89 554

Nom et qualité du signataire MERCHICA REGIS
PRESIDENT

A MARSEILLE le 03/05/2020
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2		]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		]	KS	37 530	KT	980	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	30 944	KW		KX	1 650	
		Matériel de transport *					KY	18 786	KZ		LA	2 766	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	8 213	LC		LD	666	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	95 474	LO		LP	6 062		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 553	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	5 553	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	101 027	0H		0J	6 062	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	38 510	ML	38 510	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	32 594	MO	32 594
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	21 552	MR	21 552
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	8 879	MU	8 879
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	101 535	NI	101 535	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations				I0		0X		0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	5 553	2G	5 553	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	5 553	2H	5 553	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K		0L	107 088	0M	107 088	

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	26 769	QA	4 166	QB		QC	30 935
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	10 071	QE	4 881	QF		QG	14 952
immobilisations	Matériel de transport	QH	13 255	QI	2 305	QJ		QK	15 560
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 213	QM	294	QN		QO	8 507
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	58 308	QV	11 646	QW		QX	69 954
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	58 308	ØP	11 646	ØQ		ØR	69 954

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales,agenc. et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
		Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : **Société A.T.P.R.T.**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 553	UV	5 553	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	161 766		161 766						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	122		122						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	5 854		5 854					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	23 588		23 588					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 325		5 325						
	Charges constatées d'avance	VS	33 021		33 021						
	TOTAUX		VT	235 229	VU	235 229	VV				
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	8 839		8 839						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 744		47 744						
Personnel et comptes rattachés		8C	95		95						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 502		19 502						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 260		17 260						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	569		569						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	10 018		10 018						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 862		6 862						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	110 890	VZ	110 890						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

ANNEXE DECLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.T.P.R.T.</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	75	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
			- Autres réserves			ZD	42 139						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	92 139		Dividendes	ZE	50 000						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	92 214		Report à nouveau	ZG	75						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	92 214				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ	210 422		145 442					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	49 723		62 878					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	52 694		49 614					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	64 960		93 814					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 761		7 880					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	253 856		209 442					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	428 993		423 628					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 482		1 371					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	2 148		7 207						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	3 630		8 578					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	112 203		136 589					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	93 866		98 108					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	211 099							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entrepreneur investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	PARTNER RACHAT LO				
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	2 700	2 700				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			2 700			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

 Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① ***I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	YP	9
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 029 294
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	2 700
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 031 994

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 622
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11 388
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	13 011

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	171 052
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	284 559
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	83 402
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	539 017

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	505 987
---	----	---------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	505 987
--	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 031 994
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	9
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2019
	GZ	31/12/2019
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.T.P.R.T.

ADRESSE (voie)

21 BD ARTHUR MICHAUD

CODE POSTAL

13015

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MERCHICA

Prénom(s)

REGIS

Nom marital

% de détention

81.00

Nb de parts ou actions

567

Naissance :

Date

310769

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

489

Voie

FN DE MARTIGUES

Code postal

13170

Commune

LES PENNES MIRABEAU

Pays

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

FINO

Prénom(s)

SANDRA

Nom marital

MERCHICA

% de détention

19.00

Nb de parts ou actions

133

Naissance :

Date

130170

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

489

Voie

RN DE MARTIGUES

Code postal

13170

Commune

LES PENNES MIRABEAU

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.T.P.R.T.

ADRESSE (voie)

21 BD ARTHUR MICHAUD

CODE POSTAL

13015

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 029 294	100.00	987 905	100.00	41 389	4.19
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	1 029 294	100.00	987 905	100.00	41 389	4.19
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 029 294	100.00	987 905	100.00	41 389	4.19
- Matières premières, approvisionnements consommés	171 052	16.62	180 583	18.28	9 531	5.28
- Sous traitance directe	49 723	4.83	62 878	6.36	13 156	20.92
Marge brute de production	808 519	78.55	744 444	75.36	64 075	8.61
Marge brute globale	808 519	78.55	744 444	75.36	64 075	8.61
- Autres achats + charges externes	379 271	36.85	360 749	36.52	18 521	5.13
Valeur ajoutée	429 248	41.70	383 694	38.84	45 554	11.87
+ Subventions d'exploitation	1 622	0.16	2 444	0.25	822	33.64
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 630	0.35	8 578	0.87	4 948	57.68
- Salaires du personnel	211 099	20.51	159 539	16.15	51 560	32.32
- Charges sociales du personnel	127 215	12.36	108 445	10.98	18 769	17.31
Excédent brut d'exploitation	88 927	8.64	109 577	11.09	20 650	18.85
+ Autres produits de gestion courante	1		3		2	66.97
- Autres charges de gestion courante	4		0		4	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	11 388	1.11	2 956	0.30	8 432	285.21
- Dotations aux amortissements	11 646	1.13	9 011	0.91	2 635	29.24
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	88 666	8.61	103 526	10.48	14 860	14.35
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 260	0.12	430	0.04	830	192.86
- Charges financières						
Résultat courant	89 926	8.74	103 956	10.52	14 030	13.50
+ Produits exceptionnels	2 700	0.26	18 000	1.82	15 300	85.00
- Charges exceptionnelles	565	0.05	6 329	0.64	5 764	91.07
Résultat exceptionnel	2 135	0.21	11 671	1.18	9 536	81.71
- Impôt sur les bénéfices	17 638	1.71	23 488	2.38	5 850	24.91
- Participation des salariés						
Résultat NET	74 423	7.23	92 139	9.33	17 716	19.23

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
RESULTAT NET COMPTABLE		
± Non flux d'exploitation Dotations aux amortissements et provisions Reprises sur amortissements et provisions Plus ou moins-values sur cession d'actif Subventions d'investissements virées au résultat	}	}
= Capacité d'autofinancement		
-		
= Autofinancement disponible		
+ Variation du B.F.R.		
= Trésorerie d'exploitation		
+ Ressources Cessions d'immobilisations Augmentation des capitaux propres Augmentations des comptes courants d'associés Augmentations des dettes financières Subventions reçues	}	}
- Emplois Acquisitions d'immobilisations Charges à répartir sur plusieurs exercices Réduction des capitaux propres Dividendes Remboursements des comptes courants d'associés Remboursements des dettes financières	}	}
= Variation de trésorerie		
+ Trésorerie initiale	89 087	81 104
TRESORERIE FINALE	89 087	81 104

RATIOS

	31/12/2019	12mois	31/12/2018	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
<u>Stock matières premières + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice</u>				
Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues	171 052		180 583	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
<u>Clients et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice</u>	161 766		130 830	
Chiffre d'affaires TTC	1 141 497	51.02	1 124 494	41.88
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
<u>Fournisseurs et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice</u>	47 744		72 946	
Achats et charges externes TTC	693 911	24.77	702 318	37.39
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
<u>Créances à moins d'un an + Disponibilités</u>	251 723		255 512	
Dettes à moins d'un an	110 890	2.27	148 147	1.72
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
<u>Capitaux propres</u>	210 988		186 565	
Dettes	110 890	1.90	148 147	1.26
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

ETAT DES IMMOBILISATIONS

mppte : 21500000 INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0009 000	ECHAFFAUDAGE MONTANA 10 M + ACCESSOIRES 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	4 900.04	301105	L 20,00	4 900.04		4 900.04		
0010 000	MARTEAU PERFO BMH 32 XE 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	540.00	301105	L 20,00	540.00		540.00		
0011 000	COFFRE DE RANGEMENT 660 X 1219 X 610 00401000 DESCOURS CABAUD	512.63	311204	L 20,00	512.63		512.63		
0019 000	611118 13 MOTOCULTURE 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	421.01	291106	L 20,00	421.01		421.01		
0020 000	625502 MS DIFFUSION 01306000 MS DIFFUSION	776.00	141106	L 20,00	776.00		776.00		
0027 000	9037 L OUTILLAGE MERIDIONAL 2 MARTEAU BURINEUR 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	721.76	120908	L 20,00	721.76		721.76		
0029 000	13081216 13 TP SERVICES MARTEAU FURUKAWA SERIE 8955 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	2 750.00	171208	L 20,00	2 750.00		2 750.00		
0036 000	WURTH MEULEUSE DANGLE BATT LI ION EWS 28-A 02302000 WURTH	830.00	260210	L 33,33	830.00		830.00		
0043 000	4022 CIFFREO PERFO BUR 00309000 CIFFREO BONA	416.83	301110	L 20,00	416.83		416.83		
0044 000	MARTEAU + COFFRET 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	790.00	250311	L 20,00	790.00		790.00		
0052 000	POSTE DE RELEVAGE FLYGT MICRO 10 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	5 050.00	130712	L 20,00	5 050.00		5 050.00		
0054 000	GE CAPITAL EQUIP TRACTO 51200000 BANQUES	344.45	020412	L 20,00	344.45		344.45		
0055 000	BURINEUR	625.00	091112	L 20,00	625.00		625.00		
0061 000	MARTEAU MAKITA 01503000 OUTILLAGE MERIDIONAL	1 630.00	130114	L 20,00	1 619.28	10.72	1 630.00		
0063 000	DECOUPEUSE STIHL	699.00	300614	L 33,33	699.00		699.00		
0074 000	ALFMAT CHENILLE CAOUTCHOUC KUBOTA 0416005	926.74	140416	L 33,33	839.56	87.18	926.74		
0075 000	ALFMAT BURINEUR MAKITA	625.00	260416	L 33,33	559.35	65.65	625.00		
0078 000	NORD LOC LASER ET TRONCONNEUSE 138	1 666.00	140217	L 33,33	1 043.72	555.33	1 599.05	66.95	
0079 000	JMB LOC BURINEUR ET MEULEUSE MAKITA	560.00	311017	L 33,33	218.38	186.67	405.05	154.95	
0082 000	FIXON TP DECOUPEUSE STIHL	683.26	010417	L 33,33	399.34	227.75	627.09	56.17	
0086 000	MER MINI CHARGEUR CASE 410	9 000.00	041217	L 20,00	1 938.08	1 800.00	3 738.08	5 261.92	
0090 000	FIXON TP FTP 18035818 100 BARRIERES TP	3 062.20	300318	L 33,33	774.64	1 020.73	1 795.37	1 266.83	
0100 000	ALFMAT 05190106 CHENILLE	449.99	090519	L 33,33		97.40	97.40	352.59	
0101 000	13 TP SERVICE TP050013/D19 CHENILLE	530.00	090519	L 33,33		114.71	114.71	415.29	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

mppte : 21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0016 000	TONNEAU S/S ARCEAU TOP UP COVER L200 CLUBCAB06 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	1 383.78	290506	L 20,00	1 383.78		1 383.78		
0031 000	1064 DPA ALARME PIMA + CLAVIER LCD 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	1 672.24	101008	L 20,00	1 672.24		1 672.24		
0064 000	AMS	1 330.00	171114	L 33,33	1 330.00		1 330.00		
0068 000	PAGES JAUNES FRAIS D ESPACE	1 359.00	010515	N 0,00				1 359.00	
0071 000	RIDELLES DE CAMIONS ALU BELLA STORE 062/0616	1 870.00	240616	L 20,00	943.71	374.00	1 317.71	552.29	
0072 000	PORTAIL A BRAS ALU BELLA STORE	1 792.00	210116	L 20,00	1 055.56	358.40	1 413.96	378.04	
0076 000	ALARME MRIC BUREAU	1 527.00	281116	L 20,00	639.25	305.40	944.65	582.35	
0080 000	VIREVOLT ELECTRICITE	3 575.74	221217	L 20,00	734.74	715.15	1 449.89	2 125.85	
0081 000	MDE CAMERA	1 732.00	140217	L 20,00	651.04	346.40	997.44	734.56	
0083 000	LE BOUT DE BOIS 170501404	1 800.00	180517	L 20,00	584.88	360.00	944.88	855.12	
0084 000	ROCHAS TABLE ET CHAISE	1 416.67	031017	L 20,00	353.19	283.33	636.52	780.15	
0085 000	ALU BELLA STORE 036/1017	900.00	131017	L 20,00	219.45	180.00	399.45	500.55	
0088 000	9114 G.E.I. 8245728 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	4 320.00	280918	L 10,00	112.44	432.00	544.44	3 775.56	
0091 000	M.R. 000612 CAMERA	1 014.00	070818	L 33,33	136.13	338.00	474.13	539.87	
0093 000	G.E.I 180606	970.00	180618	L 20,00	104.71	194.00	298.71	671.29	
0094 000	AE MBG JPS 32	1 800.00	070918	L 20,00	114.41	360.00	474.41	1 325.59	
0095 000	QUALIPROBT R1207 MENUISERIE EN FVC	2 482.00	061218	L 20,00	35.36	496.40	531.76	1 950.24	
0102 000	AE MBG JPS TRAVAUX HANGAR	1 650.00	010819	L 20,00		138.33	138.33	1 511.67	

mppte : 21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0006 000	FRE 110926 RENAULT RLT KEX GM2 15D80 09999000 FOURNISSEURS DIVERS	12 102.72	200505	L 20,00	12 102.72		12 102.72		
0087 000	KANGOO DA-728-EJ DIAC	143.74	101117	L 50,00	82.11	61.63	143.74		
0097 000	MAN LIXXBAIL WMAN05ZZ4DY297711	6 540.00	070518	L 25,00	1 070.59	1 635.00	2 705.59	3 834.41	
0099 000	a102378560 TOYOTA N SERIE : tw1at34y109005548 02003000 TOYOTA	2 387.71	040719	L 50,00		592.02	592.02	1 795.69	
0104 000	RACHAT NATIXIS LEASE	378.11	011219	L 50,00		16.06	16.06	362.05	
0105 000	PARTNER RACHAT LOA 2012 REGUL Cession (2 700,00)		010119	L 50,00					270619

mppte : 21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0012 000	ORDINATEUR HP	1 587.83	130704	L 20,00	1 587.83		1 587.83		

ETAT DES IMMOBILISATIONS

mppte : 21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.

09999000 FOURNISSEURS DIVERS								
0013 000 IMPRIMANTE FAX HP	201.71	130704	L	20,00	201.71		201.71	
09999000 FOURNISSEURS DIVERS								
0037 000 TABLE INFORM + SUPPORT CLAVIER	767.00	190310	L	33,33	767.00		767.00	
BUROD AIX								
09999000 FOURNISSEURS DIVERS								
0038 000 CAISSON 1 TIROIR + 1 DS BUROD	590.75	190310	L	33,33	590.75		590.75	
AIX								
09999000 FOURNISSEURS DIVERS								
0039 000 ARMOIRE A RIDEAUX BUROD AIX	420.00	190310	L	33,33	420.00		420.00	
09999000 FOURNISSEURS DIVERS								
0040 000 MEUBLE BAS 2 PORTES + TABLE	2 222.75	190310	L	33,33	2 222.75		2 222.75	
BUREAU GRIS + BUREAU RECT MOKA								
+ ANGLE DE LIAISON + CAISSON								
1TIROIR + 1DS BUROD AIX								
09999000 FOURNISSEURS DIVERS								
0041 000 ORDINATEUR DELL METRO	670.00	200410	L	33,33	670.00		670.00	
01302000 METRO								
0047 000 139904 TRAQUEUR	1 054.00	181111	L	20,00	1 054.00		1 054.00	
09999000 FOURNISSEURS DIVERS								
0056 000 ORDINATEUR HP 7942 METRO	699.00	221212	L	20,00	699.00		699.00	
01302000 METRO								
0103 000 ANDROMAC IPHONE FAP32936	665.83	130219	L	50,00		293.69	293.69	372.14

mppte : 27500000 CAUTION SVR

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0032 000	5566 CAUTION NOUVEAU BUREAU	1 500.00	150709	N	0,00			1 500.00	
	09999000 FOURNISSEURS DIVERS								

mppte : 27502000 CHANTEPERDRIX CAUTION

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0003 000	CHANTEPERDRIX CAUTION	1 500.00	220704	N	0,00			1 500.00	

mppte : 27503000 BNP LEASE CAUTION RENAULT MASC

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0008 000	BNP PARIBAS LEASE CAUTION	2 298.57	110805	N	33,33			2 298.57	
	LOYERS AVCE								
0060 000	CAUTION RENAULT MASTER BNP	179.40	050813	N	0,00			179.40	
	LEASE								

ETAT DES IMMOBILISATIONS

mppte : 27506000 CAUTION SMTPC

o Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0050 000	SMTPC CAUTION	75.00	220212	N 0,00				75.00	
01901000	SMTPC								

capitulatif général

leur brute mobilisation but exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
101 026.82		6 061.64		6 061.64				107 088.46

ontants des ortissements but exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
58 308.42	11 645.95			11 645.95		69 954.37		

SAS ATPRT
Société par action simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 21, bd Arthur Michaud
13015 MARSEILLE
B 477 575 583 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, et le trente juin à dix heures, les associés se sont réunis au siège social à **MARSEILLE**, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Sont présents :

M MERCHICA Régis,
En sa qualité de président,
Titulaire de cinq cents soixante sept parts sociales
De dix euros chacune.



Mme FINO Sandra épouse MERCHICA,
En sa qualité d'associée,
Titulaire de cents trente trois parts sociales
De dix euros chacune.



Total des parts présentes ou représentées : **700** parts sur les **700** parts composant le capital social.

M MERCHICA Régis préside la séance en qualité de **président**.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2019** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.



L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2019** et quitus à la présidence ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial du *président* sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ratification de la rémunération de la gérance ;
- questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2019**, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2019** lesquels font apparaître **un bénéfice de 74 423 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte des modifications apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation desdits comptes, telles qu'elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à 74 423 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 74 423 euros.

AFFECTATION

- **Distribution de dividendes soit 42 857 euros**
- **Reserve facultative : 31 566 euros**

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

MS
Pey

MONTANT MIS EN PAIEMENT

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 61.22 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1 juin 2020.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 24 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués
Année 2016	55 118 €	
Année 2017	50 000 €	
Année 2018	50 000 €	

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président au cours de

RM MS

l'exercice pour un montant de **52 997 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est **à l'unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **onze heures**.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. L. S.', written over a horizontal line.

Les associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Schick', written over a horizontal line.